

Guide du visiteur de l'arrière-pays
PARC NATIONAL JASPER



Auberges de l'arrière-pays et refuges alpins



Skyline Trail Rides
 780-852-4215, 1-888-852-7787 ou
 skynetrail.com (en anglais seulement)

Tonquin Valley Adventures
 780-852-1188 ou tonquinadventures.com
 (en anglais seulement)

Tonquin Valley Backcountry Lodge
 780-852-3909 ou tonquinvalley.com
 (en anglais seulement)

Club alpin du Canada
 alpineclubofcanada.ca (en anglais seulement)



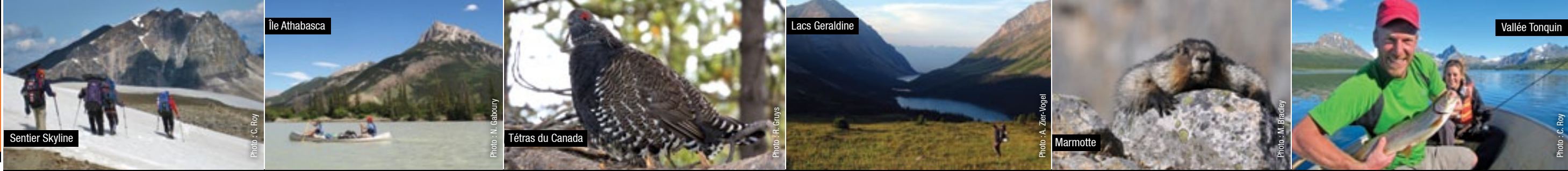
Le **caribou** des bois

La population de caribous des bois du parc Jasper est menacée. Elle compte moins de 100 individus dans la partie sud du parc.

Ce que vous pouvez faire pour venir en aide aux caribous :

- Restez sur les sentiers désignés; si vous voyez des caribous, donnez-leur de l'espace.
- Les chiens ne sont pas autorisés dans le territoire des caribous (voir la carte).
- Évitez de randonner dans l'habitat du caribou pendant la mise bas (en juin et au début de juillet) et le rut (de la fin de septembre au début d'octobre).

Pour en savoir davantage sur la conservation du caribou dans les parcs nationaux des montagnes, consultez le site www.parcscanada.gc.ca/caribou.



Bienvenue dans l'arrière-pays

Le parc national Jasper est le plus grand et le plus septentrional des parcs nationaux des montagnes du Canada. Il protège un territoire de plus de 11 000 km² des Rocheuses – une région majestueuse qui soutient une grande diversité de plantes et d'animaux. Dans le parc, bon nombre des sentiers de l'arrière-pays ont été tracés par des voyageurs d'une autre époque : Premières Nations, commerçants de fourrures, explorateurs et aventuriers.

Le parc est traversé de plus de 1 000 km de sentiers et de parcours. Le camping dans l'arrière-pays est donc un excellent moyen d'en découvrir la nature sauvage et indomptée. Ce guide vous aidera à planifier une excursion exaltante, sécuritaire et sans impact environnemental.

Pour obtenir de l'information détaillée sur la planification d'excursions dans l'arrière-pays, visitez le pc.gc.ca/arriere-paysjasper. Avant de partir, consultez le dernier rapport sur l'état des sentiers au www.pc.gc.ca/sentiersjasper.

Exploration de l'arrière-pays

Excursions équestres

Les comptoirs de renseignements du parc possèdent de l'information sur les excursions équestres guidées d'une ou de plusieurs journées dans le parc. Le *Guide des cavaliers* (pc.gc.ca/chevauxjasper) contient des renseignements détaillés qui aideront les particuliers et les groupes à planifier des excursions à cheval. Appelez le Bureau des sentiers pour obtenir votre permis de camping dans l'arrière-pays et votre permis de pâturage (voir la section Sources d'information).

Vélo de montagne

Le vélo de montagne est autorisé uniquement sur les pistes cyclables désignées. Consultez la carte pour savoir quels sentiers sont ouverts aux cyclistes.

Escalade, alpinisme et excursions sur glacier

Les groupes d'alpinistes peuvent présenter une demande à un comptoir de renseignements de Parcs Canada pour bivouaquer dans des secteurs dépourvus de végétation. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Il est recommandé de s'inscrire au registre des activités à risque. **Visitez le site pc.gc.ca/securiteenmontagne pour en savoir davantage.**

Pêche

La pêche est autorisée dans la plupart des lacs de l'arrière-pays. Le permis de pêche de parc national est obligatoire, et le permis de pêche provincial n'est pas

valide dans les parcs nationaux. Vous pouvez acheter votre permis à un comptoir de renseignements de Parcs Canada ou dans plusieurs boutiques d'accessoires de pêche de Jasper. Profitez-en pour demander un exemplaire à jour du *Sommaire du Règlement sur la pêche*. **Pour en savoir davantage, consultez le site pc.gc.ca/pechejasper.**

Gestion de l'activité humaine

L'activité humaine a un impact sur tous les secteurs du parc, et l'arrière-pays est particulièrement vulnérable à cet égard. Parcs Canada a adopté des règles pour réduire les impacts à un minimum. Citons notamment le contingentement des visiteurs sur certains sentiers et dans certains campings, la limitation de la taille des groupes, l'adoption d'un système de permis et l'imposition de restrictions concernant les activités spéciales.

Les employés en uniforme que vous rencontrez dans l'arrière-pays pourraient demander à voir votre permis de camping.



Planification d'une excursion

Où aller?

Les destinations suggérées au verso constituent un bon point de départ pour choisir une randonnée adaptée à vos besoins et à vos capacités. Pour en savoir davantage, visitez le site Web du parc ou adressez-vous à l'un des comptoirs de renseignements de Parcs Canada, où notre personnel pourra vous fournir de l'information à jour (voir la section Sources d'information).

Quand partir en excursion?

La saison estivale débute habituellement en mai, mais la zone alpine demeure en grande partie enneigée jusqu'à la fin de juin. Les sentiers de faible altitude représentent alors la meilleure option. Attendez-vous à de la boue. **C'est de la fin de juin à la mi-septembre** que les possibilités d'excursion en milieu alpin sont les meilleures, bien que la neige recouvre encore souvent les cols élevés jusqu'à la mi-juillet. Même en été, le temps est imprévisible en montagne. Tenez-vous prêt à affronter de la pluie. Il n'est pas rare de voir de la neige et des températures au-dessous du point de congélation à plus de 1 500 m d'altitude. C'est pendant cette période que les sentiers sont le plus fréquentés. **La période allant de la mi-septembre à la fin d'octobre** peut être très agréable pour la randonnée. Les insectes piqueurs ont disparu, et les sentiers accueillent peu de visiteurs. Cependant, les températures sont beaucoup plus froides, les risques de chute de neige, plus élevés, et les journées, plus courtes. **De novembre à avril**, c'est l'hiver dans les montagnes.

Sur le sentier

Le parc national Jasper offre tout un éventail de possibilités d'exploration de l'arrière-pays. Il renferme des sentiers et des campings en milieu **semi-aménagé**, en milieu **rustique** et en milieu **sauvage**.

Voici ce à quoi vous pouvez vous attendre* :

Milieu semi-aménagé	Milieu rustique	Milieu sauvage
Ces installations reçoivent le plus haut niveau de service. Vous pouvez vous attendre à ce que le chablis soit enlevé et à ce que les ponts, les chemins de rondins et les panneaux soient entretenus. Les campings sont équipés de câbles à provisions, de tables de pique-nique, de toilettes sèches et de foyers (là où les feux sont autorisés).	Ces installations reçoivent un niveau de service de base. Vous pouvez vous attendre à ce que le chablis soit enlevé et à ce que les ponts et les chemins de rondins fassent l'objet d'un entretien annuel. Les campings sont pourvus de perches à provisions et de toilettes sèches.	Ces installations ne reçoivent à peu près aucun entretien. Elles offrent des possibilités aux excursionnistes chevronnés et autosuffisants qui veulent faire de la randonnée et du camping dans des secteurs non entretenus du parc.
Vous rencontrerez fort probablement d'autres visiteurs sur le sentier.	Ces installations se trouvent en milieu reculé. Il se peut que vous rencontriez d'autres visiteurs sur le sentier.	Ces installations sont situées dans des secteurs extrêmement reculés.

*Nous faisons notre possible pour satisfaire aux normes décrites ci-dessus, mais le temps inclement et les événements aléatoires peuvent changer rapidement et radicalement l'état des sentiers, des cours d'eau et des emplacements de camping. L'autosuffisance est de mise partout dans l'arrière-pays.

Ne laissez aucune trace!

Déchets

De grâce, remportez tout ce que vous apportez! Vous êtes responsable de tous les objets que vous apportez dans l'arrière-pays, y compris les ordures. **Ne jetez jamais vos déchets dans les toilettes sèches – ils pourraient attirer des animaux.**

Raccourcis

Les raccourcis tracés entre les lacets des sentiers endommagent le sol et la végétation. De plus, ils enlaidissent les pentes et accroissent leur vulnérabilité à l'érosion.

Collecte d'objets naturels ou culturels

Les roches, les fossiles, les cornes, les bois de cervidés, les fleurs sauvages, les nids et les autres objets naturels ou historiques qui se trouvent dans un parc national sont protégés par la loi. Laissez-les là où vous les trouvez pour que d'autres puissent en profiter.

Camping

Tenez-vous en aux emplacements indiqués sur votre permis de camping dans l'arrière-pays et utilisez les tabliers de tente (là où ils sont fournis). Consultez le personnel du parc pour connaître toute restriction spéciale qui pourrait s'appliquer.

Toilette personnelle et nettoyage

Pour faire votre toilette ou laver votre vaisselle, transportez votre eau à au moins 70 m de tout plan d'eau et utilisez de petites quantités de savon biodégradable. Filtrez vos restes de nourriture et remportez-les. Dispersez les eaux filtrées par terre.

Feux de camp

Les feux de camp sont un luxe en montagne, et ils sont interdits dans certains secteurs (voir la carte). Si vous allumez un feu, servez-vous des foyers en métal fournis et utilisez seulement du bois mort. Contenez votre feu, surveillez-le en tout temps et éteignez-le complètement avant de partir. Les réchauds au gaz sont plus propres et plus efficaces pour la cuisson. Nous vous en recommandons l'utilisation.

Rangement des provisions

Pour éviter d'attirer les ours à votre emplacement de camping, vous devez suspendre **vos provisions, vos déchets, vos articles de toilette et votre équipement de cuisine** à l'aide des câbles à provisions fournis dans les campings désignés. En milieu sauvage, apportez des contenants à l'épreuve des ours pour ranger vos provisions.

Déchets humains

Dans la mesure du possible, servez-vous des toilettes sèches fournies. En l'absence d'installations, choisissez un endroit situé à l'écart des sentiers et des emplacements de camping, à au moins 70 m de toute source d'eau. Creusez un trou de 12 à 16 cm, jusqu'à ce que vous atteigniez la couche biologique active du sol – là où la terre est de couleur foncée. Remplissez le trou avec de la terre sans la tasser. Utilisez le moins de papier hygiénique possible.

Pour en savoir davantage sur les pratiques écologiques dans l'arrière-pays, consultez le site www.sanstrace.ca/ ou faites le 1-8770-238-9343.



Conditions météorologiques

En montagne, vous pouvez toujours compter sur une constante : le caractère imprévisible des conditions météorologiques. Il peut pleuvoir ou neiger en toute saison, et les températures peuvent descendre sous le point de congélation, même en été. La meilleure approche consiste à se tenir prêt à affronter toutes les conditions. Pour obtenir un bulletin météorologique détaillé, appelez le Bureau météorologique d'Environnement Canada au 780-852-3185 ou consultez le site Web www.meteo.gc.ca.

Guides de poche sur les sentiers du parc
 Vous pouvez acheter des guides et des cartes à la boutique des Amis du parc ou dans les librairies.

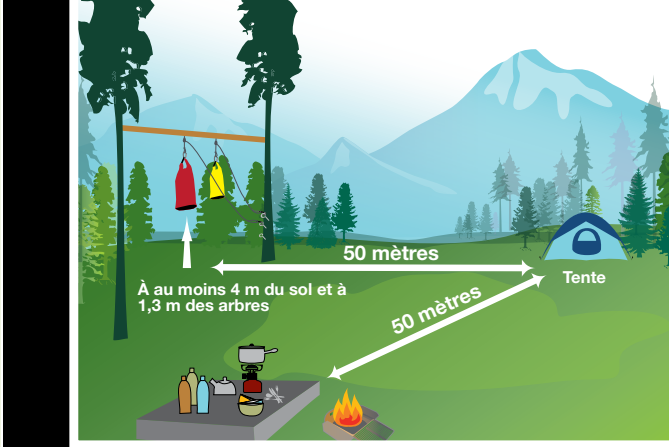
The Canadian Rockies Trail Guide, Brian Patton et Bart Robinson
Classic Hikes in the Canadian Rockies, Graeme Pole
Jasper-Robson: A Taste of Heaven, Don Beers
Hiking Jasper and Mount Robson, Rob Bryce

Cartes du parc national Jasper
 (en anglais seulement)
Carte Gemtrek « Jasper and Maligne Lake », 1:100 000 , « Columbia loefield », 1:75 000 « Best of Jasper », 1:35 000
Série Trails Illustrated de la société National Geographic, « T903, Jasper North », 1:100,000, « T902, Jasper South », 1:100 000
Cartes Map-it-First : mapitfirst.ca
Cartes topographiques SNRC du gouvernement du Canada, 1:50 000 (offertes en français)

Aide-mémoire

- ✔ **Choisissez une excursion adaptée à vos capacités**, à votre expérience, à vos intérêts, à votre équipement et au temps dont vous disposez.
 - **Familiarisez-vous** avec le sentier choisi, notamment en consultant des ouvrages de référence et des cartes topographiques.
 - **Obtenez un permis de camping dans l'arrière-pays à un comptoir de renseignements.**
 - **Vérifiez les conditions avant de partir et consultez les bulletins météorologiques.**
 - **Choisissez des vêtements et du matériel** de camping appropriés pour pouvoir être autosuffisant par temps inclement ou en cas de détérioration rapide des conditions.
 - **Communiquez votre itinéraire à un ami ou à un parent** – ou prévelez-vous du service d'inscription au registre des activités à risque de Parcs Canada.
 - **Consultez l'information affichée sur le pavillon de renseignements au point de départ du sentier.** Vous y trouverez de l'information utile sur les fermetures et les mises en garde.
- Pour obtenir d'autres renseignements sur la PLANIFICATION D'UNE EXCURSION, consultez le site pc.gc.ca/arriere-paysjasper.**

Comment bien ranger sa nourriture



Sécurité

Éviter les problèmes

Toutes les activités de plein air comportent des risques. Détérioration rapide des conditions météorologiques, terrain abrupt, accidenté ou peu familier, avalanches (en toute saison), froid, cours d'eau tumultueux, canyons, rapides, chutes, crevasses glaciaires, éboulements et animaux sauvages, voilà autant de dangers qui guettent les visiteurs dans l'arrière-pays. La prudence et l'autonomie sont de rigueur.

Eau

Le parasite *Giardia lamblia* est transporté par les humains ainsi que par certains animaux domestiques et sauvages. Il peut être présent dans toute eau de surface dans le parc. Pour détruire ce contaminant, il faut faire bouillir l'eau. Les filtres à eau et les comprimés d'iode peuvent aussi servir à purifier l'eau.

Faune

N'oubliez jamais que les animaux du parc sont sauvages et qu'ils peuvent être dangereux. Tout animal peut devenir agressif s'il se sent menacé. Restez à une distance sécuritaire : à au moins 100 m des ours et à 30 m de la plupart des autres animaux.

Ours

L'ours noir et le grizzli représentent tous deux une source de préoccupation particulière pour les visiteurs de l'arrière-pays. Pour connaître les mesures à prendre afin de réduire les risques de rencontre, lisez nos dépliants sur la sécurité en présence d'animaux sauvages. Vous en trouverez des exemplaires aux comptoirs de renseignements du parc ou sur le Web au pc.gc.ca/jasper-ours.

Chiens

Les animaux sauvages voient les chiens comme des proies ou comme des prédateurs. Les chiens peuvent provoquer des affrontements avec la faune et compromettre votre sécurité. C'est pour cette raison qu'il faut les tenir en laisse dans les parcs nationaux. Parcs Canada interdit les chiens dans certains secteurs de l'arrière-pays afin de protéger le caribou.

N'oubliez pas : VOUS êtes responsable de votre propre sécurité.

Suggestions de randonnées

Excursions de deux jours

Lac Saturday Night **Milieu semi-aménagé**
24 km Gain/perte d'altitude : 786 m
 Altitude maximale : 1 640 m

Cette boucle bien balisée débute et se termine à Jasper. Elle traverse un plateau entièrement situé sous la limite forestière, ce qui en fait un bon choix pour les novices ou pour les randonnées de début de saison.

POINT DE DÉPART : Lotissement urbain - à l'angle de Cabin Creek Drive et de la rue Patricia
CARTES : Carte SNRC « Jasper 83D/16 », carte Gemtrek « Best of Jasper », carte National Geographic « Jasper South »

Lac Jacques **Milieu semi-aménagé**
12 km aller seulement Gain d'altitude : 90 m
 Altitude maximale : 1 540 m

Ce sentier unique en son genre traverse une vallée étroite, longe quatre lacs et franchit un bassin hydrographique – le tout en moins de 13 km et avec un gain d'altitude minime. Un bon choix pour les novices. Le camping est interdit au lac Beaver.

POINT DE DÉPART : Extrémité sud du lac Medicine, à 28 km de Jasper
CARTES : Carte SNRC « Medicine Lake 83C/13 », carte Gemtrek « Jasper and Maligne Lake », carte National Geographic « Jasper South »

Big Bend **Milieu rustique**
7,8 km aller seulement Perte d'altitude : 37 m
 Altitude maximale : 1 400 m

Ce sentier, qui ondule le long de la vallée de la haute Athabasca, suit la chaussée bien tassée d'un chemin coupe-feu large qui se parcourt facilement à pied ou à vélo. Faites l'aller-retour en une journée ou passez la nuit au camping Big Bend.

POINT DE DÉPART : Intersection Sunwapta, à 54,5 km au sud de Jasper
CARTES : Cartes SNRC « Athabasca Falls 83C/12 » et « Fortress Lake 83C/5 », carte Gemtrek « Jasper and Maligne Lake », carte National Geographic « Jasper South »

Partagez les sentiers

Dans certains secteurs du parc, les randonneurs doivent souvent partager les sentiers et les campings avec les cavaliers et les cyclistes. Le respect d'autrui contribue grandement à réduire les conflits. Faites du bruit si vous devez déplacer vite ou en silence, rangez-vous sur le côté pour céder le passage aux groupes nombreux et évitez les mouvements soudains en présence de chevaux, qui s'effarouchent facilement.



Autres suggestions

Excursions de trois jours

Skyline Milieu semi-aménagé

44 km Gain d'altitude (depuis le lac Maligne) : 1 410 m; perte d'altitude : 1 928 m. Altitude maximale : 2 510 m
Territoire du caribou – Les chiens sont interdits.

Ce sentier classique des Rocheuses court en grande partie au-dessus de la limite forestière. L'altitude vous permet de profiter de vues panoramiques sur une bonne partie du parc, ses vastes prés et ses crêtes balayées par le vent. Avec un peu de chance, vous apercevrez des animaux au loin.

REMARQUES : Les feux sont interdits. L'utilisation d'un réchaud est obligatoire. Les secteurs élevés peuvent demeurer enneigés jusqu'à la mi-juillet. Période d'excursion recommandée : du 1^{er} juillet à septembre.

POINTS DE DÉPART : Lac Maligne (à 50 km de Jasper), juste avant le canyon Maligne (à environ 8 km de Jasper, sur la route Maligne). Il est recommandé de parcourir le sentier du lac Maligne au canyon Maligne.

CARTES : Cartes SNRC « Medicine Lake 83C/13 » et « Athabasca Falls 83C/12 », carte Gemtrek « Jasper and Maligne Lake », carte National Geographic « Jasper South »

Boucle Vallée Tonquin

Milieu semi-aménagé

43 km Gain d'altitude (depuis le sentier Astoria) : 1 053 m; perte d'altitude : 1 293 m. Altitude maximale : 2 210 m
Territoire du caribou – Les chiens sont interdits.

Le paysage de la vallée Tonquin est d'une beauté inégalée. Ce sentier vous fait traverser l'une des plus belles régions alpines du Canada – un mélange exceptionnel de pics dénudés, de glaciers fantomatiques et de lacs fertiles. La vallée vous offre aussi d'excellentes possibilités de randonnée d'une journée.

REMARQUES : Les feux sont interdits. L'utilisation d'un réchaud est obligatoire. Période d'excursion recommandée : du 1^{er} juillet à septembre. La pluie et le grand nombre de chevaux en juillet et en août peuvent rendre les sentiers boueux et difficiles pour les randonneurs.

POINTS DE DÉPART : Km 12,7 sur la route Cavell (sentier Astoria) et km 6,3 sur la route de la station de ski Marmot Basin (sentier du Ruisseau-Portal)

CARTES : Cartes SNRC « Amethyst Lakes 83D/9 » et « Jasper 83D/16 », carte Gemtrek « Jasper and Maligne Lake », carte National Geographic « Jasper South »

Vallée du Fryatt

Milieu semi-aménagé

21 km aller seulement Gain d'altitude : 690 m
 Altitude maximale : 2 040 m

Le sentier de la Vallée-du-Fryatt est long, et vous n'oublierez pas de sitôt l'ascension finale le long du mur de rimaye. Mais cette minuscule vallée suspendue, au cœur de l'une des grandes chaînes de montagnes du parc, est un véritable joyau qui vous récompensera de tous vos efforts.

REMARQUES : Les vélos sont autorisés jusqu'au camping du Ruisseau-Fryatt inférieur. Le refuge alpin doit être réservé à l'avance (voir Sources d'information).

POINT DE DÉPART : Km 2 du chemin des Lacs-Geraldine (près de la route 93A), juste au nord des chutes Athabasca

CARTES : Carte SNRC « Athabasca Falls 83C/12 », carte Gemtrek « Jasper and Maligne Lake », carte National Geographic « Jasper South »

Sources d'information

Bureau des sentiers de Parcs Canada
CENTRE D'INFORMATION DE JASPER • 500 Connaught Dr.
 Permis d'accès à l'arrière-pays, inscription au registre des activités à risque (en personne seulement), renseignements sur les sentiers et réservations. 780-852-6177 • jnp.info@pc.gc.ca

Prévisions météorologiques : 780-852-3185; meteo.ec.gc.ca
 Bulletins d'avalanche (en hiver) : 1-800-667-1105; pc.gc.ca/avalanche
 État des sentiers : 780-852-6177 • pc.gc.ca/sentiersjasper
 Renseignements sur la sécurité dans le parc • pc.gc.ca/securiteenmontagne

EN CAS D'URGENCE, FAITES LE 911.
 À l'extérieur de la ville de Jasper, le service de téléphonie cellulaire n'est pas fiable.

Autres sources d'information
Comptoir de Renseignements de Parcs Canada, Centre du Champ-de-Glace (de la mi-mai au début de septembre)
 Permis d'accès à l'arrière-pays, inscription au registre des activités à risque (en personne seulement), renseignements sur les sentiers. Situé à 103 km au sud de Jasper sur la promenade des Glaciers. 780-852-6288 • jasper.icefield@pc.gc.ca

Bureau de la sécurité publique
 Renseignements sur l'alpinisme, l'escalade sur glace et la sécurité publique. 780-852-6155

Parcs Canada – Renseignements généraux
 1-888-773-8888 (Canada) 613-860-1251 (international)
information@pc.gc.ca • pc.gc.ca

Amis du parc national Jasper
 Boutique au Centre d'information de Jasper • 780-852-4767
friends@incentre.net • friendsofjasper.com (en anglais seulement)

Parc provincial Hamber et parc provincial du Mont-Robson
 N° de tél. : 250-566-4325 (toute l'année) et 250-566-9174 (en été)
 Réservations : 1-800-689-9025 • bcparcs.ca (en anglais seulement)

Imprimé sur du papier recyclé
 Imprimé en juin 2012

Excursions de quatre jours

Boucle Brazeau Milieu semi-aménagé

79 km Gain/perte d'altitude (boucle dans le sens des aiguilles d'une montre) : 1 912 m
 Altitude maximale : 2 475 m
Territoire du caribou – Les chiens sont interdits.

« Grand circuit » des chaînons du sud, cette boucle vous permet d'explorer l'un des plus grands lacs de l'arrière-pays du parc et de faire une traversée alpine extraordinaire marquée par des pics couverts de glace, des tapis de fleurs sauvages et tout un éventail d'animaux. Le sentier franchit de vastes prés alpins et trois cols.

POINTS DE DÉPART : Ruisseau Nigel, à 112 km au sud de Jasper, sur la promenade des Glaciers

CARTES : Carte « Sunwapta Peak 83C/6 » et « Columbia Icefield 83C/3 », carte Gemtrek « Columbia Icefield » (partie sud seulement), carte National Geographic « Jasper South »

REMARQUES : La neige pourrait entraver les déplacements jusqu'à la mi juillet. Les feux sont interdits au ▲ 23 (camping de l'Embranchement-Jonas). Les emplacements se trouvent au début et à la fin du tronçon de 20 km qui parcourt le col. Les chevaux sont interdits au col Jonas.

Poboktan – Col Jonas

Milieu semi-aménagé

53 km jusqu'au ruisseau-Nigel, aller seulement
 Gain d'altitude : 1 686 m perte d'altitude : 1 340 m
 Altitude maximale : 2 470 m
Territoire du caribou – Les chiens sont interdits.

Variante plus courte de la boucle Brazeau, cette randonnée impressionnante vous permet de parcourir plus de 13 km au-dessus de la limite forestière tout en profitant de vues imprenables. Le secteur fait partie de l'habitat de plusieurs espèces, dont la marmotte des Rocheuses et le caribou des bois. Voir ci-dessus les remarques concernant la boucle Brazeau.

POINT DE DÉPART : Poste des gardes Sunwapta, à 72 km au sud de Jasper, sur la promenade des Glaciers

CARTES : Cartes SNRC « Sunwapta Peak 83C/6 » et « Columbia Icefield 83C/3 », carte National Geographic « Jasper South »

Excursions de sept jours

Col Athabasca Milieu sauvage

98 km aller-retour Gain d'altitude (depuis le chemin du Lac-Moab, aller seulement) : 843 m; perte d'altitude : 311 m
 Altitude maximale : 1 755 m

Ce sentier historique isolé suit la vallée de la Whirlpool, parcours emprunté autrefois par les commerçants de fourrures qui traversaient les Rocheuses. Par endroits, le paysage est dominé par de vastes plaines de gravier et des glaciers. La plupart des cours d'eau sont pourvus de ponts. Présence occasionnelle de cavaliers.

REMARQUES : Les vélos sont autorisés jusqu'au camp Tie.

POINT DE DÉPART : Km 6,4 du chemin du Lac-Moab, près de la route 93A Sud

CARTES : Cartes SNRC « Athabasca Falls 83C/12 », « Amethyst Lakes 83D/9 » et « Athabasca Pass 83D/8 », carte Gemtrek « Jasper and Maligne Lake », carte National Geographic « Jasper South »

Excursions de dix jours

Limite Nord Milieu sauvage

179 km Gain d'altitude (depuis le chemin du Lac-Celestine jusqu'au départ du sentier du Lac-Berg, aller seulement) : 2 688 m; perte d'altitude : 3 122 m. Altitude maximale : 2 019 m

Le secteur de la limite nord possède des attraits particuliers – une nature sauvage formée de vallées larges et de montagnes éloignées où vivent toutes sortes d'animaux sauvages. Le sentier est rabetoux par endroits, mais la plupart des rivières se traversent sur des ponts. Présence occasionnelle de cavaliers. Sentier très isolé et rarement entretenu.

POINTS DE DÉPART : Au bout du chemin du Lac-Celestine, à 53 km de Jasper; lac Rock, à 32 km de la route 40 vers Grande Cache; mont Robson, à 88 km à l'ouest de Jasper, sur la route 16

CARTES : Cartes SNRC « Snaring 83E/1 », « Rock Lake 83E/8 », « Blue Creek 83E/7 », « Twintree Lake 83E/6 » et « Mt. Robson 83E/3 », carte National Geographic « Jasper North »

Limite Sud

Milieu sauvage

113 km Gain d'altitude (depuis le col Nigel jusqu'au col Rocky, aller seulement) : 1 315 m; perte d'altitude : 1 606 m.
 Altitude maximale : 2 255 m

Cette randonnée en haute montagne vous fait traverser une forêt basse et deux cols alpins. Les principales rivières sont pourvues de ponts, mais la traversée des petits cours d'eau pourrait nécessiter des jeux de pieds habiles. La majeure partie de ce sentier traverse des secteurs très reculés.

REMARQUES : En raison d'un glissement de terrain récent et de la présence d'arbres tombés après un feu, le tronçon reliant le lac Jacques et le camping Grizzly est très difficile. Les déplacements dans ce secteur sont déconseillés. Au-delà du lac Brazeau, le sentier n'est entretenu que de façon sporadique. Il chevauche la populaire boucle Brazeau. Vérifiez la disponibilité des emplacements de camping.

POINT DE DÉPART : Col Rocky par la route 40, à 77 km au sud-est de Hinton; col Nigel, à 112 km de Jasper, sur la promenade des Glaciers

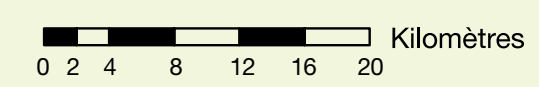
CARTES : SNRC « Columbia Icefield 83C/3 », « Sunwapta Peak 83C/6 », « Job Creek 83C/7 », « George Creek 83C/10 », « Southesk 83C/11 », « Mountain Park 83C/14 » et « carte National Geographic « Jasper South »



Noms des campings de l'arrière-pays et types d'usagers (n° de sentier)	Nbre de tentes
Milieu semi-aménagé	
RIVIÈRE ATHABASCA	
11 Île-Athabasca	2
12 Brûlé	2
LAC MALIGNÉ	
13 Baie-Fisherman's	7
14 Ruisseau-Coronet	7
BRAZEAU (130,131,132)	
15 Ruisseau-Boulder	4
16 Four Point	8
17 Cline	8
18 Wolverine Sud	4
19 Rivière-Brazeau	4
20 Prés-Brazeau	8
21 Lac-Brazeau	8
22 John-John	4
23 Embranchement-Jonas	8
24 McCready	8
25 Waterfall	4
26 Poboktan	4
SKYLINE (100, 101, 102)	
27 Ruisseau-Evelyn	4
28 Little Shovel	7
29 Snowbowl	7
30 Curator	7
31 Tekarra	7
32 Signal	4
33 Watchtower	4
VALLÉE DU FRYATT (122)	
34 Fryatt Inférieur	4
35 Brussels	8
36 Headwall	8

Noms des campings de l'arrière-pays et types d'usagers (n° de sentier)	Nbre de tentes
SENTIER DES LACS-GERALDINES (120)	
37 Deuxième-Lac-Geraldine	4
LAC JACQUES (130)	
38 Lac-Jacques	8
LAC SATURDAY NIGHT (3)	
39 Lac-Saturday Night	8
40 Lac-Minnow	8
LIMITE NORD (150)	
41 Lac-Celestine	8
VALLÉE TONQUIN (105, 106)	
42 Astoria	4
43 Switchback	8
44 Clitheroe	8
45 Pointe-Surprise	4
46 Lac-Amethyst	8
47 Maccarib	4
48 Portal	8
Milieu rustique	
LAC FORTRESS (126)	
49 Big Bend	4
50 Traverse-de-l'Athabasca	4
RUISSEAU FIDDLE (140)	
51 Utopia	4
52 Ruisseau-Slide	4
53 Ruisseau-Slide	4
54 Whitehorse	4
Milieu sauvage	
COL ATHABASCA (115)	
55 Whirlpool	4
56 Camp Tie	4
58 Middle Forks	4
59 Camp Scott	4
60 Prés-Kane	4
61 Col-Athabasca	4

Noms des campings de l'arrière-pays et types d'usagers (n° de sentier)	
LIMITE NORD (150)	
62 Shalebanks	
63 Seldom Inn	
64 Seldom Inn	
65 Horseshoe	
66 Ruisseau-Willow	
67 Ruisseau-Willow	
68 Welbourne	
69 Welbourne	
70 Ruisseau-Blue	
71 Three Slides	
72 Oatmeal	
73 Byng	
74 Twintree	
75 Ruisseau-Donaldson	
76 Ruisseau-Chown	
77 Ruisseau-Chown	
78 Timothy Slide	
79 Wolverine Nord	
80 Adolphus	
81 Adolphus	
82 Little Heaven	
84 Spruce Tree	
85 Ancient Wall	
86 Natural Arch	
LIMITE SUD (130, 135)	
87 Grizzly	
89 Ruisseau-Climax	
90 Rocky Forks	
91 Rocky Forks	
92 Rivière-Medicine Tent	
93 Rivière-Medicine Tent	
94 La Grace	
95 Col-Cairn	
96 Rivière-Cairn	
97 Southesk	
98 Ruisseau-Isaac	
99 Arête	



CECI N'EST PAS UNE CARTE TOPOGRAPHIQUE. ELLE NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉE COMME GUIDE DE PARCOURS.